



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

secourisme

Question orale n° 28

Texte de la question

M. Jean-Pierre Dufau attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur le fait que chaque année, pour de multiples raisons, des dizaines de milliers de nos concitoyens trouvent la mort accidentellement. Pourtant, l'intervention rapide d'une personne formée aux quelques gestes simples de premier secours leur éviterait le pire. Pour les seuls accidents de la vie courante, on compte 500 000 hospitalisations par an. L'accident domestique est la première cause de mortalité chez les enfants de moins de quatre ans. Les accidents de la route, les accidents du travail, les atteintes cardio-vasculaires... toutes causes confondues, ce serait 10 000 vies qui pourraient être sauvées tous les ans si seulement 20 % de la population de notre pays avait reçu une formation de quelques heures aux gestes de premiers secours. Il souhaite donc que l'on puisse proposer à tous les jeunes citoyens au cours de leurs dernières années de scolarité une formation adéquate. Il ajoute que certaines professions spécialisées pourraient utilement suivre une formation du même type, comme par exemple les assistantes maternelles agréées qui sont 400 000 en France et accueillent tous les jours plus d'un million d'enfants. Enfin la préparation à l'attestation de formation aux premiers secours devrait être proposée, c'est évident, aux candidats au permis de conduire. Sur tous ces points, il lui demande de bien vouloir lui exposer sa position et les mesures qu'il compte prendre.

Texte de la réponse

DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION AUX PREMIERS SECOURS

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Dufau, pour exposer sa question, n° 28, relative au développement de la formation aux premiers secours.

M. Jean-Pierre Dufau. Ma question s'adresse à M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées.

Chaque année, pour de multiples raisons, des dizaines de milliers de nos concitoyens trouvent la mort accidentellement alors que l'intervention rapide d'une personne formée aux quelques gestes simples de premier secours pourrait leur éviter le pire.

Les seuls accidents de la vie courante représentent, par exemple, 500 000 hospitalisations par an.

L'accident domestique est même la première cause de mortalité chez les enfants de moins de quatre ans. Mais il y a aussi, bien sûr, les accidents de la route, les accidents du travail et les atteintes cardiovasculaires. Toutes causes confondues, on peut estimer que plus de 10 000 vies pourraient être sauvées chaque année si seulement 20 % de la population de notre pays avait reçu une formation de quelques heures aux gestes de premiers secours.

Je souhaite donc que l'on puisse proposer une formation adéquate à tous les jeunes citoyens au cours

de leur dernière année de scolarité. Pourrait-on suggérer à M. le ministre de l'éducation de prendre une décision en ce sens ? J'ajoute que certaines professions spécialisées pourraient utilement suivre une formation du même type. Je pense par exemple aux 400 000 assistantes maternelles agréées, qui accueillent tous les jours plus d'un million d'enfants. Enfin, il est évident que la préparation à l'attestation de formation aux premiers secours devrait être proposée aux candidats au permis de conduire.

Quelle est la position du Gouvernement sur cette question ? Quelles mesures envisage-t-il de prendre ?
M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à la famille.

M. Christian Jacob, *ministre délégué à la famille*. Monsieur le député, sous soulevez un problème important sur lequel le professeur Gentilini, président de la Croix-Rouge, a déjà alerté le Gouvernement. En effet, à notre connaissance, les compétences ne sont pas suffisantes pour les gestes de premiers secours. Or on sait pertinemment qu'une amélioration des pratiques permettrait dans bien des cas de sauver des vies.

A l'heure où l'on met l'accent sur la responsabilité de chacun dans le maintien de son capital santé, on ne peut qu'encourager un grand nombre de personnes à se mettre en situation de devenir de véritables acteurs de leur santé ou de celle de leur entourage immédiat. Le secourisme est un outil précieux dans cette perspective.

Vous proposez des formations dans différentes situations : je peux vous dire, pour en avoir discuté avec lui, que Jean-François Mattei partage totalement votre souhait. Il vaut en effet mieux motiver qu'obliger. De même, vous avez raison, il ne faut pas limiter ces propositions au seul secteur scolaire, ce qui est le réflexe habituel. Vous soulignez que cette action doit se monter de concert entre plusieurs départements ministériels et, effectivement, la santé n'est pas la seule affaire du ministère de la santé. Je vous informe d'ailleurs que Jean-François Mattei a demandé à l'Institut national de prévention et éducation sanitaire de mettre le thème du secourisme à son programme, afin qu'il étudie les meilleurs stratégies pour sensibiliser et informer. De plus, la Croix-Rouge a édité un manuel tout à fait pertinent dont nous nous employons aujourd'hui à favoriser la diffusion.

Par ailleurs, l'idée de réunir autour d'une table les principaux acteurs impliqués a bien évidemment été retenue. Cette proposition va être rapidement soumise aux ministères du travail, de l'éducation nationale, du transport et du tourisme devrait déboucher sur des initiatives communes.

Enfin, Jean-François Mattei va analyser avec Luc Ferry les programmes scolaires pour identifier les matières et les chapitres qui peuvent servir de support à une meilleure diffusion de la culture de l'hygiène et de la santé.

Voilà, monsieur le député, les premiers éléments de réflexion que je pouvais vous apporter. En tout cas, ce point fait l'objet d'un consensus et tout le monde est aujourd'hui prêt à aller rapidement plus loin.

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Dufau.

M. Jean-Pierre Dufau. Merci, monsieur le ministre, pour ces précisions. Je me félicite de l'intérêt que le Gouvernement porte à ces questions et j'espère qu'après le temps de la réflexion viendra celui de l'action.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Dufau](#)

Circonscription : Landes (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 28

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 2 décembre 2002, page 4501

Réponse publiée le : 4 décembre 2002, page 6040

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 2 décembre 2002